Guide du nouvel arrivant

Bienvenue au bord du lac ! Ce parcours rassemble, dans l'ordre, les démarches utiles à votre installation : école, élections, carte résident, déchets, énergie, santé. Cochez au fur et à mesure, on garde votre progression.

Votre parcours d'installation

13 démarches

Toutes les démarches utiles à votre installation : précisez votre foyer pour ne garder que celles qui vous concernent. Chaque démarche ouvre le formulaire en ligne ou la fiche pratique correspondante.

1 Avant d'arriver

3 démarches

- [] **Inscrire vos enfants à l'école** — École
 Pré-inscription en ligne, puis rendez-vous avec la direction de l'école de votre secteur.
- [] **Ouvrir vos contrats d'électricité et de gaz** — Énergie
 Relevez vos compteurs le jour de l'emménagement. Les Régies du lac vous accompagnent.
- [] **Commander vos bacs de tri** — Déchets
 Bac jaune et bac ordures ménagères livrés gratuitement sous 10 jours.

2 La première semaine

4 démarches

- [] **S'inscrire sur les listes électorales** — Élections
 En ligne avec FranceConnect, au plus tard le 6e vendredi avant un scrutin.
- [] **Demander votre carte résident** — Carte résident
 Tarifs réduits sur les plages, les parkings, les piscines et les navettes vers le Semnoz.

- [] **Repérer vos jours de collecte** Déchets
 Ordures ménagères, tri et verre : les jours de passage dépendent de votre rue. Déchèterie à moins de 15 minutes.

- [] **Prendre votre abonnement de bus à tarif jeune** Transports
 Bus urbains et navettes des stations à tarif réduit jusqu'à 26 ans, sur présentation de votre certificat de scolarité.

3 Le premier mois

6 démarches

- [] **Choisir un médecin traitant** Santé
 12 généralistes acceptent de nouveaux patients, dont la maison de santé du Pâquier.

- [] **Inscrire les enfants à la cantine et au périscolaire** École
 Sur le Portail Famille, avant le 20 du mois pour le mois suivant.

- [] **Réserver votre place à l'accueil des nouveaux habitants** Vie locale
 Visite du lac en bateau, rencontre avec les élus et les associations.

- [] **Prendre votre carte de médiathèque** Culture
 Gratuite, elle ouvre les 4 médiathèques, leurs salles de travail et la médiathèque numérique.

- [] **Vous inscrire au registre canicule et grand froid** Solidarité
 Le centre communal d'action sociale prend de vos nouvelles pendant les alertes météo.

- [] **Repérer les promenades ouvertes à votre chien** Animaux
 En laisse dans les parcs, sauf aires de jeux et jardin de l'Europe ; plages interdites en été.

Invitation

Accueil des nouveaux habitants

Le maire et les élus vous reçoivent pour une matinée de bienvenue : tour du lac en bateau, présentation des services municipaux, rencontre avec les associations et café d'accueil.

Samedi 14 novembre · 10 h

Embarcadère de l'hôtel de ville

Gratuit · jusqu'à 6 personnes

Votre parcours

Avant d'arriver	3 démarches
La première semaine	4 démarches
Le premier mois	6 démarches

Documents à prévoir

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pièce d'identité de chaque adulte du foyer
- Livret de famille et carnets de vaccination
- Dernier avis d'imposition, pour les tarifs cantine
- Certificat de radiation de l'ancienne école
- Certificat de scolarité, pour le tarif jeune
- Carnet de santé et identification de l'animal

Une question sur votre installation ?

L'accueil de la mairie vous oriente du lundi au samedi matin, sur place ou par téléphone.

04 50 00 00 74